



Jacques WINDENBERGER - Le centre de détention d'Arrec pour des immigrés en situation irrégulière avant leur expulsion 24/01/1976

**Samedi 22 Mars 2014**  
**Archives départementales des Bouches-du-Rhône**  
**Journée d'études et de restitution**  
**L'histoire de la rétention et de la détention des Algériens**  
**à Arrec et Montluc : une mémoire à venir ?**



## **Matin - Arenc, archives, récits et historiographie d'un lieu de rétention effacé**

**9h00 : Accueil - Introduction et présentation de la journée par Jacqueline Ursch, Alain Battegay**

**Arenc, archives, récits et historiographie d'un lieu de rétention effacé**

**9h30- 10h : Les origines d'Arenc comme centre de rétention pour les Algériens Ed Naylor, historien**

**10h-10h30 : La découverte médiatique d'Arenc : émotions et dénonciations 1975-1982, Yvan Gastaut, historien, Urmis, Université de Nice**



Les mémoires militantes au service de la transmission de l'histoire d'Arenc, récits et archives de la CIMADE, Samia CHABANI, sociologue et directrice de l'association Ancrages.



## Éléments de contexte

A Marseille, Ancrages s'est donné pour objectif d'accompagner les demandes sociales de mémoire en lien avec les habitants. Celles-ci font référence à des lieux, des personnes et des événements parfois occultés, minorés ou non patrimonialisés.

Ces lieux rappellent l'apport des migrations à l'histoire commune, permettant à ceux qui l'ont vécue – immigrés ou non –, et à leurs descendants de conserver une trace matérielle de ce passé, mais quels lieux retenir?

Lieux précaires et souvent invisibilisés parfois effacés mais faisant sens dans les mémoires, évoqués dans les récits.



## Des lieux qui révèlent la valeur conflictuelle du patrimoine

De nombreux lieux pour lesquels nous retenons la typologie suivante : lieux de passage, lieux de triage, lieux de vie et lieux de travail.

Mais s'ils font partie de l'histoire de l'immigration en France et plus particulièrement à Marseille, ils ne sont pas pour autant considérés, ni à considérer, comme étant des lieux d'Histoire, mais plutôt comme étant des lieux de mémoire vivante portant diverses histoires : celle des institutions, celle des groupes de migrants, celle des militants engagés pour l'égalité des droits.

C'est bien la valeur mémorielle actuelle de ces lieux qui nous intéresse ici, c'est pourquoi nous parlons des « lieux à mémoires multiples ». D'ailleurs, le plus important, ici, est moins de déterminer précisément ce que sont les patrimoines culturels, que de poser les libertés individuelles et les droits en termes d'accès et de participation qui s'y rapportent.

## Qu'est ce qui fait patrimoine et qui fait patrimoine ?

On y trouve un camp, un immeuble, une usine, une mine ou un chantier, un café, le siège d'une association, un stade, un cinéma, un cimetière, un temple, une église ou une salle de prière... Cette profusion de lieux met en exergue les apports multiples de l'immigration à la vie économique, politique, militaire, culturelle et artistique de la France.

- Les modes d'habitat ou d'internement souvent précaires et peu valorisés ne laissent que peu de traces bâties (FTM, bidonvilles, cités d'urgence et d'adaptation temporaires, camps ou centre dit d'hébergement...)
- Les mobilisations collectives des immigrés et de leur soutien sont souvent invisibilisés,
- Les évènements fondateurs non inscrits dans les mémoires collectives de la ville (libération de Marseille par les contingents de l'armée d'Afrique, mobilisations contre les crimes racistes, marche pour l'égalité, création des radios associatives...),

Globalement, un héritage qui peut paraître « misérabiliste » s'il n'est pas articulé aux enjeux du présent et se réduit à un traitement passif des archives.

Une approche qui met en perspectives une lecture de l'espace articulée à celles des mobilisations collectives et militantes (Bassens, Grand Saint-Barthélemy, Cayolle..)

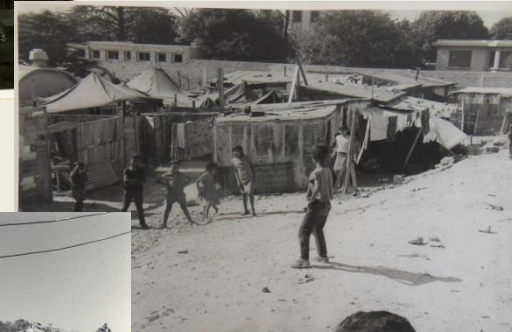
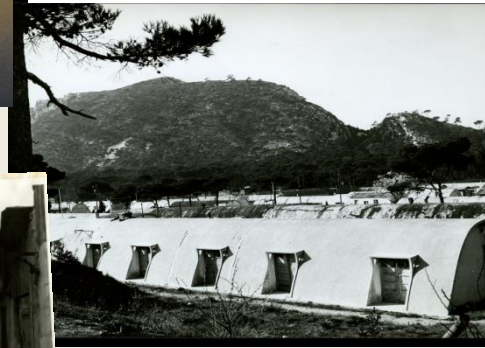
# Les camps et bidonvilles, des lieux investis par les associations

La croix rouge, l'ATOM, le CLARB et surtout La Cimade!

Le camp Lyautey accueille les travailleurs algériens,  
Le camp du Grand Arénas : construits pour héberger des soldats et travailleurs vietnamiens en 1945 par Fernand Pouillon, architecte, les fameux tonneaux ont abrité aussi des travailleurs coloniaux algériens et des Juifs rescapés des camps. A partir de 1946 des juifs d'Afrique du Nord en route vers Israël y font escale. Jusqu'à leur destruction en 1966, ils sont détruits progressivement jusqu'en 1973 .

Les bidonvilles de Lorette, Michel, la Benausse, Pasteur, Grand Camp, Lorette, Colgate, enclos Peyssonel, les Carmes...

Les cités de transit Bassens ou pour les harkis les tilleuls...

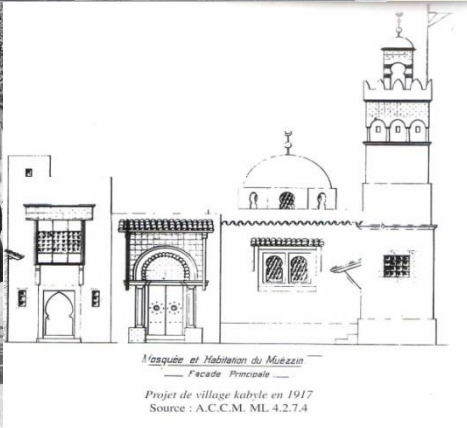


Un aspect du bidonville "Colgate"





# Des fonds qui illustrent l'histoire(s) de(s) lutte(s), des mobilisation collectives



# Archives associatives, des sources complémentaires

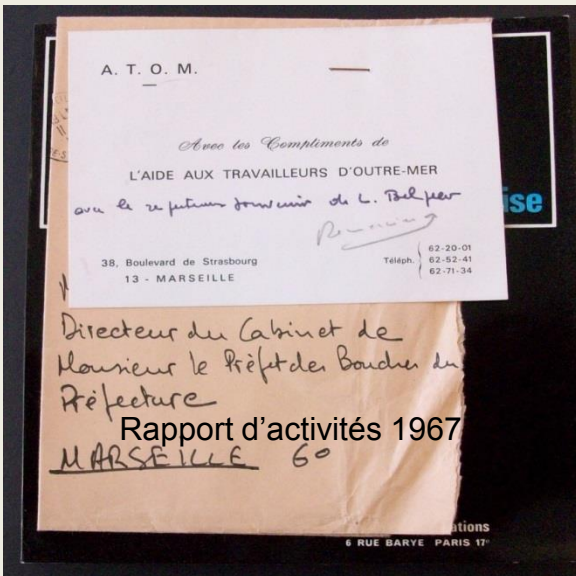
Dès les années 50, l'ATOM assure un service dans les gares, aéroports et port intitulé « antenne portuaire ».

Il s'agit dans un 1<sup>er</sup> temps de l'ATOM qui seconde les services de contrôle au sein de ce qu'il qualifie *l'antenne portuaire*. Dès sa création, une note du commissariat spécial du port de 12 juin 1964, évoque très clairement l'objet de la création du centre « *Arenc a été créé dans le cadre du refoulement des passagers algériens non admis sur le territoire français....* l'ATOM continue comme par le passé à prendre en charge les détails de l'hébergement et de la nourriture ».

En 1967, le rapport d'activité de l'ATOM nous apprend qu'ils ont vu transiter plus de 96 000 personnes dont 24 000 femmes et enfants et repartirent 105 000 personnes sur la même année.

L'ATOM prétend assurer un service à caractère social en précisant toutefois « *notre présence auprès des autorités administratives ne revêt aucun caractère social évident puisqu'il s'agit de refoulement, offre tout de même aux intéressés la certitude de se trouver dans une ambiance plus humaine ... et se trouve donc pleinement justifié car il lui donne une ouverture plus large...* ».

**Consignes à l'ATOM :** « *Les personnes retenues doivent être fouillées au corps, notamment par Mme ALBI, commise de l'ATOM* ».





# La Cimade est présente dans de nombreux lieux de transit et/ou de séjour « imposé »

De nombreux « camps » ont accueilli des migrants mais peu de traces permettent aujourd'hui à Marseille, de les situer dans notre « paysage ».

La plupart de ces camps d'hébergement de transit étaient auparavant des camps militaires.

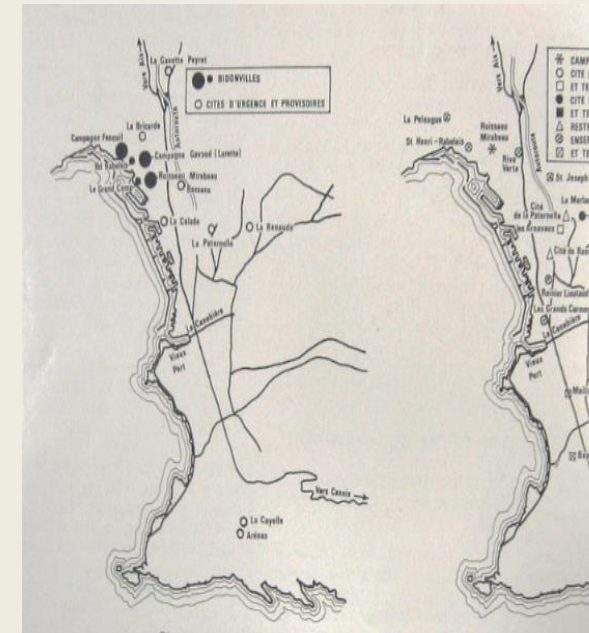
Des camps voués progressivement à la bidonvilisation.

Des camps qui laissent place à de nouvelles cités temporaires, éradiquées dans des logiques hygiénistes de résorption des bidonvilles.

En 1972, c'est le lancement de la campagne de Chaban-Delmas pour la résorption des bidonvilles.

La cimade porte des valeurs articulées par 3 axes prioritaires :

- La défense juridique des migrants,
- La lutte politique (vote des étrangers,
- La mobilisation des sociétés civiles.



Source : Archives de Monique Hervo (IHTP)

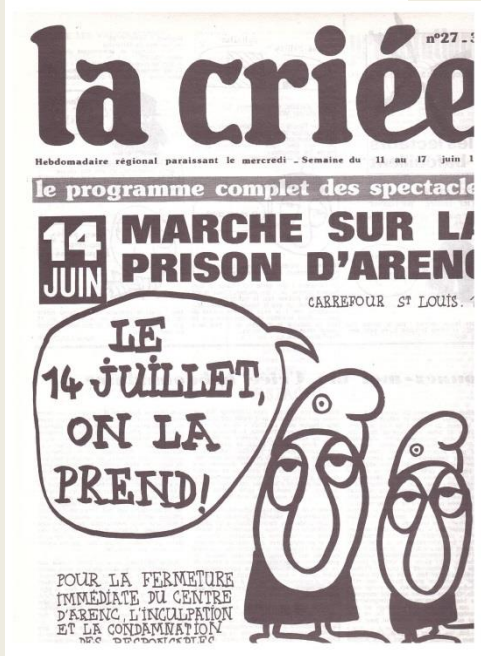
# La presse militante, l'hebdomadaire La Criée

Hebdomadaire régional : Le n°1 du journal date d'octobre 1974, jusqu'en 1976 ou 77

une initiative la fois de journalistes , dont un certain nombre en "sous-marin« et de militants et sympathisants de divers courants "gauchistes", fondée sur une critique de la presse locale qui ne faisaient pas écho aux luttes ni aux grands débats de la société post soixante-huit, les grèves, la question de l'avortement, le féminisme, les débuts de l'écologie, les critique de l'urbanisme local...).

Les sujets traités : d'Arenc à la désindustrialisation de Marseille,

Le local était situé aux allées Gambetta base d'appui à d'initiatives diverses, depuis des groupes travaillant sur la question de l'énergie solaire, Gauche prolétarienne jusqu'au FHAR, front homosexuel d'action révolutionnaire.



# Histoire(s) de(s) lutte(s), des mobilisation collectives avant la légalisation de la rétention 1984, les sources militantes



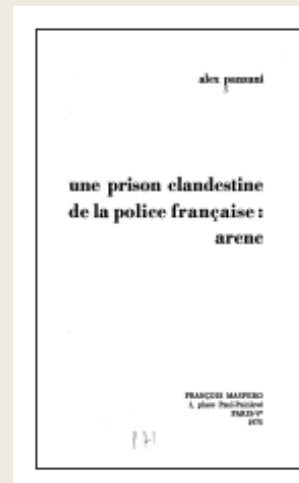
Jacques Windenberger - Affiches contre la prison illégale d'Arenc - 24/01/1976

## Revendications des manifestants :

- Abrogation des circulaires Fontanet Marcellin et Ponitawski concernant les travailleurs africains,
- Abrogation de l'ordonnance de 1945 sur les expulsion,
- Interdiction des journaux et groupements racistes (cf. vague xénophobe de 1973, Méridional, ratonnades, groupe Charles Martel attentat du consulat algérien de Marseille),
- Fermeture immédiate de tous les centres type Arenc,
- Fins des détentions arbitraires, Inculpation des responsables à l'origine des centres,
- Égalité des droits pour tous les travailleurs politiques, syndicaux , associatifs



Manifestation du 14 juin 1975 au départ de Saint Louis usine Blindex



# Présentation du fonds de la délégation régionale PACA

<b>Origine</b>	Délégation régionale de Marseille de la CIMADE
<b>Côte</b>	Fonds en J
<b>Dates extrêmes</b>	1960 2013
<b>Description matérielle</b>	270 articles - 28,25 ml
<b>Siège national et service archives</b>	L'adresse du siège de la Cimade est : 64 rue Clisson, 75013 Paris tél : 01.44.18.60.50 fax : 01.45.56.08.59 <a href="mailto:infos@lacimade.org">infos@lacimade.org</a> <a href="mailto:archives@lacimade.org">archives@lacimade.org</a>
<b>Lieu de conservation</b>	CIMADE, siège social à Marseille 8 rue Jean Marc Cathala 13002 (avant : 26 Bd des Dames 13002)
<b>Dirigeants 2014</b>	
<b>Composition du Bureau</b>	Dirigeants 2014 : Françoise Rocheteau-Cavalié Déléguée régionale Paca et Jean-Pierre Cavalié, directeur
	Le fonds de la Cimade a donné lieu à un don et valorisation à la BDIC en 2010.



# Histoire(s) de(s) lutte(s), des mobilisation collectives après la légalisation de la rétention 1984



Témoignage de Jean-Pierre CAVALIE à l'occasion de fête commémorative de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, ATMF Aix-en-Provence, Le 7 décembre 2013.

*« Le 4 décembre 1984, en effet, est publié un décret qui interdit désormais la régularisation sur place des conjoints et des enfants d'étrangers. Cette mesure aura l'effet exactement contraire à celui recherché : les familles viendront quand même rejoindre le travailleur établi en France, mais séjourneront dans une précarité accrue.*

*Cette mesure entrera en 1986 dans les 1° lois Pasqua 1 qui, en systématisant l'obligation des visas, achèvera la construction de la machine administrative à fabriquer des sans-papiers, promis à devenir des travailleurs sans-droits.*

*La même année, un autre outil est mis en place : les centres de rétention officiels.*

*Après moult débats internes, la Cimade accepte d'y assumer une fonction sociale confiée par le gouvernement, mais en se donnant aussi à elle-même une mission de défense juridique » (cf. circulaire du 15 mai 1991).*

# Les archives relatives à la rétention dans le fonds de la Cimade

## **17 boîtes de 1972 à 2003**

- Rencontres équipiers et rapports d'équipes et services : rapport (1972), statistiques des équipiers 1968-1972, rapports (1972-1973)
- correspondance relative au règlement intérieur, au renouvellement de la convention (1990) ; notes diverses ; notes de réunion ; statistiques de l'origine des personnes incarcérées à Arenc ; rapport sur les Centre de Rétention Administrative de Province (1994) ; compte rendu de réunion (1990) ; dossier de statistiques sur les Centres de Rétention 1990 à 1992 : état des lieux, tableaux de statistiques, divers. (1991-1995).

# Les archives de la rétention administrative

## Convention entre la Cimade et le Ministère des Affaires sociales du 30 novembre 1984

### Les missions:

- Visiter les étrangers retenus et leur donner toutes informations et aides utiles,
- Assurer les liens avec l'extérieur notamment les familles,
- Rendre compte de cette mission au Ministère des affaires sociales et proposer des améliorations

## Les rapports d'activités sur les missions auprès des étrangers placés en CRA,

## Une veille juridique


MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DE LA VILLE

MISSION AUPRES DES ETRANGERS  
PLACES EN RETENTION ADMINISTRATIVE

Convention du 15 mai 1991

Mars 1995

**RAPPORT D'ACTIVITE 1994**



**Cimade**  
service œcuménique d'aide

Annexe A

MARSEILLE

**Préambule**

Mise en service: 1964  
 Localisation: Gare maritime d'Arves  
 Type: Local aménagés  
 Capacité: 72 lits

*44 lits dont une pour les femmes et 3 pour handicapés*

**Attributions**  
 Charges Médicales: Ministère de la Justice  
 Gestion de l'hébergement: Ministère de la Justice  
 Classe: Police  
 Administrateur: P. A. F.  
 Licences: Police

**Fonctionnement intérieur**  
 Règlement intérieur spécifique: affichage ; traduit en anglais et arabe

Libre circulation: partielle à l'intérieur seul pour les femmes, les passagers clandestins des bateaux et les ressortissants  
*Libre de franchissement*

Visites: 9h-11h et 14h-17h45, sauf dimanches et jours fériés  
 Paiement des honoraires médicaux: DDASS si le retenu dispose de moins de 500 F  
 Paiement des frais pharmaceutiques: 4  
 Dépassement de capacité: non  
 Date de départ: Affiché sans la destination (dans le courrier)  
 Documents de libération: 107 (15 jours) ou provocation à la préfecture ou sans document

**Fonctionnement extérieur**  
 Réception des bagages: tous jours, tous horaires, seulement prohibées hors de Marseille  
 Récupération de l'argent: impossible depuis juin 1992  
 Interprètes préfectoraux: pas de moyens d'accueil pour les étrangers  
 Interprètes T.G.I.: 2 personnes

**Engagement**

Année	Entrées	Huitées	Réunions de coordination
1985			
1986			
1987			
1988			12 août 1988
1989			
1990	1176		4 janvier 1990
1991	1344		27 mai 1991 / 16 juillet 1991 / 15 octobre
1992	1522	4041	18/2/92 / 11/3/92 / 24/6/92
1993	1108	3471	19/1/93
1994	1514	8772	5/5/94 / 15/9/94

# Les témoignages, une source complémentaire

**Yarmila REBOUL**, intervenante de la CIMADE juin 1991, Depuis 1984, la Cimade a une mission sociale et juridique mais à plusieurs reprises il faudra se battre pour faire reconnaître la mission juridique, la PAF voulant nous cantonner à la mission sociale : lien avec les famille, recherche de bagages, récupération d'argent, problèmes de santé.... je ne citerai que quelques événements restés douloureusement inscrits dans ma mémoire.

*la tentative de viol sur une retenue par un jeune policier qui m'a projetée, toute affaire cessante, dans les couloirs du tribunal en quête d'un magistrat ;*

*le matraquage d'un homme qui avait refusé d'embarquer et pour lequel nous avons dû aller au tribunal pour témoigner (le rapport médical ayant disparu.....)*

*le lâcher des chiens dans les dortoirs suite à une rébellion*

*ce policier qui souhaitait être entendu comme retenu ne pouvant plus supporter d'être affecté dans ces lieux.*

*l'attitude raciste de certains policiers allant jusqu'à inscrire des dessins obscènes sur le tableau de leur salle de garde à l'égard d'une jeune collègue de la Cimade.*

*Aucune possibilité pour les retenus de se promener à l'air libre....*

**Nicolle Hervelin**, accompagnatrice sociale et juridique au service DER (Défense des Etrangers Reconduits), Lors des cercles de silence, nous manifestons notre désaccord avec la politique d'enfermement des personnes pour la seule raison de ne pas avoir des papiers en règle. De ce fait nous refusons la pénalisation du séjour irrégulier. Chaque cercle est un refus des prisons pour étranger

La Cima

chroniques de  
**réten**

2008-2010

SOLIN  
ACTES SUD

Chroniques de rétention  
collectif écrit par les inter  
La Cimade, publié par Act  
la collection Solin en octo



# Un fonds associatif d'intérêt historique



Un fonds qui révèle plusieurs histoires

- **Histoire des associations**
- **Histoire du protestantisme**
- **Histoire des flux migratoires**

# Histoire des associations

**Histoire des associations** : comme toutes les associations, la Cimade trouve un intérêt direct dans l'exploitation de ses archives, les militants étant toujours curieux du passé de leur association.

# Histoire du protestantisme

fondée par des protestant/es, la Cimade est traversée par des questionnements sur son engagement, sur l'actualité de sa foi. Interrogation sur la fidélité au message évangélique, rapports avec les différentes églises chrétiennes et les communautés rattachées aux autres religions, mais aussi rapports avec les églises protestantes étrangères et tout particulièrement avec le Conseil Œcuménique des Églises, sont des exemples de thèmes à développer.



# Histoire des migrations

Les services de la Cimade sont le reflet des flux de populations étrangères arrivant en France (réfugiés et migrants).

En outre, les dossiers individuels ou plus généraux constitués par la Cimade permettent d'éclairer les conditions de vies des migrants : degrés de formation, emplois, situation matérielle, alphabétisation, processus d'intégration, etc. Les fiches de renseignement établis par la Cimade (pièce 4 armoire 2, par exemple) permettent ainsi de reconstituer des trajectoires de migrants : elles indiquent la date et le lieu de naissance des migrants, ainsi que leur parcours professionnel, leurs aptitudes et leur niveau de langue. Ces fiches ont été constituées par pays d'origine, par des services différents, tels ceux du Portugal ou des pays de l'Est

# Restituer dans une logique participative et une démarche réflexive ?

- Témoigner
- Prêter ou donner des photographies, des archives, des objets
- Faire visiter son appartement, son lieu de vie (courée ouvrière, cité d'habitat social, atelier, commerce....
- Intervenir dans des débats collectifs
- Participer à des ateliers culturels, éducatifs, artistiques...

# Balades patrimoniales et promenades sonores



## Nos actions

L'histoire de l'immigration a longtemps été occultée dans la transmission de l'histoire nationale, au point de porter l'interrogation durable sur « *la France serait-elle une terre d'immigration qui s'ignore ?* ».

Ancrages développe **l'accès de tous aux savoirs sur l'Histoire des migrations comme savoir de base pour un meilleur vivre ensemble**. Face à ces questions, le centre de ressources Ancrages répond aux besoins d'information, de professionnalisation et d'ingénierie des acteurs régionaux concernés par la promotion de la diversité culturelle.

Le centre de ressources dispose d'un espace de travail collaboratif permettant l'accueil et l'animation d'ateliers, de formations et la diffusion de nombreuses informations susceptibles de favoriser l'intégration. Il se veut un lieu de médiation potentiel entre les migrants accueillis à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône et les ressources locales de l'intégration et du droit commun.

Ancrages vise le développement d'actions en direction de publics adultes migrants, tel que les ateliers linguistiques de proximité qui visent le gain en autonomie sociale des adultes migrants vivant en

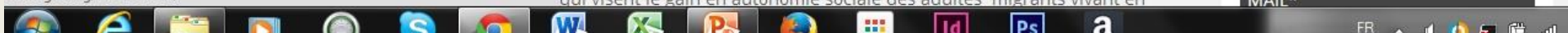
RECHERCHE... 

**Consulter notre fonds documentaire**

CONSULTER NOTRE CATALOGUE EN LIGNE

**Recevoir notre newsletter**

MAIL\*



# Un catalogue de promenades sonores

www.promenades-sonores.com/marseille-provence/promenade-sonore/marseille-terre-daccueil-

PROMENADES SONORES

UN PROJET DE RADIO GRENOUILLE • QUESTIONS TECHNIQUES • LIENS • NEWSLETTER • RSS


## MARSEILLE PROVENCE

FILTRE PAR

ACCUEIL CARTE VILLES/QUARTIERS MOTS CLÉS AUTEURS TITRES TÉLÉCHARGEZ EN PRATIQUE

OK

Promenade Sonore #14  
**MARSEILLE TERRE D'ACCUEIL ?**  
Samia Chabani et Xavier Thomas



ECOUTEZ UN EXTRAIT

00:00 01:00

TÉLÉCHARGER LA PROMENADE SONORE POUR L'ÉCOUTER SUR VOTRE LECTEUR MP3

Haute Qualité MP3 320 kbps (157.2 mo) | Basse Qualité MP3 192 kbps (92.2 mo)

ECOUTEZ L'INTÉGRALE EN STREAMING  
(nécessite une bonne connection)

00:00

FR 21:00 29/10/2013

## Limites, écueils, interrogations des projets mémoriels

1. L'instrumentalisation : autonomie ; autocensure ; promotion ; politique
2. L'injonction mémorielle : la transmission comme « évidence ». Mémoire et assignation identitaire, La confiscation mémorielle : les porteurs de mémoire et le récit des origines
- 3 Construction / restitution du récit : rapport publique/privé/intimité
- 4 la temporalité de l'action ; stratifications d'actions ; conservation
- 5 Quelles dynamiques ? Échelle collective ou individuelle ...
- 6 Quelle configuration de la mémoire et de l'oubli la question du droit à l'oubli
- 7 le Deuil et la disparition, l'effacement